



*Fédération
Syndicale
Unitaire*

18 novembre 2021

Déclaration liminaire au CTA du 18 novembre 2021

Monsieur le Recteur,
Mesdames et messieurs les membres du CTA.

Une fois de plus, nous voici réunis mi-novembre pour faire le bilan de la rentrée 2021. Mi-novembre monsieur le Recteur ! Cela signifie qu'à l'instant où les autres académies préparent déjà leur rentrée 2022, notre administration est à peine capable de présenter le bilan de celle que les usagers et les personnels viennent de subir. En effet, en Guyane, les rentrées se succèdent et la seule chose dont nous sommes sûrs, c'est que depuis 5 ans, la situation se dégrade rentrée après rentrée. Cette année n'échappe malheureusement pas à la règle et certains élèves et personnels ont vécu un véritable enfer.

Nous ne pouvons évoquer cette rentrée sans rappeler le contexte sanitaire d'alors et la rentrée exceptionnelle vécue en Guyane : avec une académie littéralement coupée en deux puisque 60 % des élèves et collègues voyaient leur rentrée repoussée quand 40 % reprenaient le chemin de l'école. Cette période a été très complexe pour les personnels comme pour les élèves et aura des conséquences à long terme qui auraient pu être évitées si la situation avait été anticipée et si l'administration avait communiqué clairement. Au lieu de cela, le rectorat tout entier s'est muré dans le silence, renvoyant l'image de décideurs improvisant totalement et faisant preuve d'amateurisme.

Et la question sanitaire ne se limite pas à cette rentrée décalée. En effet les protocoles de niveaux 3 et 4 dont l'application relève plus du niveau 2, montrent toute la légèreté avec laquelle la question sanitaire est ici traitée depuis le début de la crise. Les élus locaux ont d'ailleurs su vous le rappeler en fin d'année dernière. Votre politique sanitaire semble simple et peut se résumer en trois

Cayenne : Mont Lucas bâtiment G

FSU GUYANE - BP 847 - 97339 CAYENNE Cedex
tel : 0594 25 36 94 / 0694 21 95 02 Email : fsu973@fsu.fr



*Fédération
Syndicale
Unitaire*

18 novembre 2021

mots : pas de vague. Une fois de plus, vous n'avez pas voulu entendre les alertes et propositions des représentants de la FSU et encore une fois vous avez été dépassé par la situation puisque c'est le préfet lui-même qui a finalement annoncé les mesures de fermetures partielles qui, là encore, auraient pu être anticipées et peut-être même évitées avec l'application d'un protocole plus ambitieux. Que dire du CHSCTA, qui sous votre gouvernance a été vidé de sa substance ? Vous ne répondez toujours pas à ses avis et ne le réunissez pas alors que nous traversons une situation de pandémie mondiale et que les questions de santé et de sécurité font désormais partie de notre quotidien.

La FSU Guyane constate amèrement le grand écart entre les situations vécues sur le terrain et les paroles que vous prononcez au début de la pandémie, à savoir : « cette crise sanitaire aura au moins eu un effet positif, celui de faire prendre conscience à tous les niveaux qu'il faut de l'eau et du savon dans toutes les écoles ». En effet, « tous les niveaux » rectorat compris, semblent avoir abandonné. La FSU continue de revendiquer la mise en place d'un plan d'urgence associé à des moyens matériels et humains permettant de contrer les effets sanitaires, sociaux et éducatifs de cette crise sur la jeunesse.

Mais le bilan de cette rentrée ne se limite pas à l'aspect sanitaire. Les manquements de l'administration se sont déplacés dans le fonctionnement même de l'institution. Résultant indéniablement de la loi portant transformation de la fonction publique supprimant le contrôle exercé par les représentants des personnels sur la mise en œuvre des opérations de carrière, les dysfonctionnements de l'administration n'ont jamais été aussi nombreux : non-respect des LDG en matière de promotion, d'avancement, de mouvement et de recours, retard d'affectation des titulaires comme des non-titulaires, retard dans les opérations de promotion et d'avancement, non-respect des règles d'affectation des non-titulaires, retard de paye, retard de plus de 4 années dans la mise en place de l'avancement des non-titulaires... La liste n'est pas exhaustive et tout cela se fait sans que les agents concernés ne puissent obtenir d'aide ou ne serait-ce qu'une réponse de la part des services.

De fait, monsieur le Recteur, notre administration, en plus d'être défailante, est devenue maltraitante.

Cayenne : Mont Lucas bâtiment G

FSU GUYANE - BP 847 - 97339 CAYENNE Cedex
tel : 0594 25 36 94 / 0694 21 95 02 Email : fsu973@fsu.fr



*Fédération
Syndicale
Unitaire*

18 novembre 2021

Car oui monsieur le Recteur :

- une académie qui n'est pas en mesure de scolariser tous les enfants en âge de l'être est défaillante et maltraitante envers les usagers,
- une académie qui propose le redoublement en fin de 3^{eme} faute de place dans les lycées, est une académie défaillante et maltraitante envers les élèves,
- une académie qui ne propose aucune solution à plus de 500 élèves de 3^{eme}, soit plus de 8 % de la classe d'âge concernée, est une académie défaillante et maltraitante envers les élèves,
- une académie qui se satisfait de n'avoir plus que 100 élèves de 3^{eme} à qui elle n'a pas pu faire de proposition est maltraitante envers les élèves,
- une académie qui n'est pas en mesure d'affecter les professeurs avant la rentrée, et qui n'est toujours pas en mesure de le faire deux mois après cette rentrée, est une académie défaillante et maltraitante pour les usagers et les personnels,
- une administration qui n'est pas en mesure de mettre en place la paye de plus de 15 % des agents non titulaires est une administration maltraitante envers ses personnels,
- une administration qui ne respecte pas les lignes directrices de gestion voire même les circulaires qu'elle a elle-même produites est une administration défaillante et maltraitante envers ses personnels,
- une académie qui ne respecte pas les règles d'affectation des lauréats concours est une académie maltraitante envers ses personnels,
- une administration qui ne daigne même pas répondre aux personnels qu'elle a elle-même placés en situation de précarité est maltraitante envers ses personnels.

Ce sombre constat est à l'opposé des missions qui sont les vôtres puisqu'il est de votre responsabilité d'assurer la sécurité et de protéger la santé mentale et physique des fonctionnaires. Nous vous rappelons que la loi précise que vous ne devez pas seulement diminuer le risque, vous devez l'empêcher ! Que dire quand c'est l'administration elle-même qui crée le risque ?

Cayenne : Mont Lucas bâtiment G

FSU GUYANE – BP 847 – 97339 CAYENNE Cedex
tel : 0594 25 36 94 / 0694 21 95 02 Email : fsu973@fsu.fr



*Fédération
Syndicale
Unitaire*

18 novembre 2021

Faut-il y voir un manque de professionnalisme ? Un manque de volonté ? Ou bien du mépris à peine dissimulé envers les personnels ?

Malgré ce sombre tableau, les représentants de la FSU se posaient encore la question jusqu'à ce qu'ils apprennent par voie de presse, cerise sur le gâteau, la nomination d'un chef d'établissement mis en examen pour harcèlement moral et détournement de bien public à de nouvelles responsabilités. C'est en effet un signal on ne peut plus clair que vous envoyez aux nombreux personnels que votre gestion de l'académie a mise en souffrance.

Les représentants de la FSU Guyane réaffirment que les personnels et nos jeunes méritent bien mieux. Notre académie doit faire face à de nombreux défis, mener des projets adaptés et réalisables afin de lutter contre les inégalités sociales et territoriales. Cela ne pourra se faire sans un service public d'Éducation Nationale efficient et respectueux des usagers et des personnels.

Veillez croire, Monsieur le Recteur, en notre attachement profond et indéfectible au service public d'Éducation.

Les représentants de la FSU Guyane